

**Sodium sulfite anhydre**
**SP-T-N-(MIN.)**
**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n° : 106 419 / 106 420 / 105 154  
 Nom commercial : Sodium sulfite anhydre  
 Identification de la société : JEULIN  
 T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99  
 468, Rue Jacques Monod - CS 21900  
 27019 EVREUX CEDEX - France  
 e-mail : support@jeulin.fr  
 N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59  
 Usage : Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
**Classification de la substance ou du mélange**

Classe de danger et code de catégorie  
 Règlement CE 1272/2008 (CLP)

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Informations additionnelles sur les dangers : EUH031 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Sodium sulfite anhydre	= 100 %	7757-83-7	231-821-4	----	----	Non défini. (GHS)

**SECTION 4. Premiers secours**

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**
**Moyens d'extinction**

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

**Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Non combustible.  
 La décomposition thermique génère : Dioxyde de soufre.

**Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

**Procédures spéciales** : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

## Sodium sulfite anhydre

**SP-T-N-(MIN.)**

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions pour l'environnement**

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**Mesures après fuite / épandage**

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.  
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### SECTION 7. Manipulation et stockage

**Précautions lors du maniement et de l'entreposage**

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

**Manipulation**

: Porter un vêtement de protection approprié.  
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.  
Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

**Stockage**

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

: **Conserver à l'écart de :**

: **Acides.**

: Eviter le contact avec l'humidité.  
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Protection individuelle**
**- Protection respiratoire**

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

**- Protection des mains**

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

**- Protection de la peau**

: Porter un vêtement de protection approprié.

**- Protection des yeux**

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**- Autres**

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

**Nom chimique**

: Sodium sulfite.

**Etat physique**

: Poudre.

**Couleur**

: Blanc(he).

**Odeur**

: Inodore.

**pH**

: (50g/LH2O): 8,8-10

**Poids moléculaire**

: 126,04

**Point de fusion [°C]**

: >500°C

**T°d'ébullition initiale [°C]**

: Non applicable.

**Densité**

: (20°C): 2,63

**Pression de vapeur [hPa]**

: Non applicable.

**Solubilité dans**

: Eau. (20 °C) : 220 g/L

**Temp. d'autoinflammation [°C]**

: Non applicable.

**Limites d'explosivité**

: Non applicable.

**Limites d'explosivité inférieures [%]**

: Non applicable.

**Limites d'explosivité supérieures [%]**

: Non applicable.

**Log P octanol / eau à 20°C**

: (25°C): -4

**Sodium sulfite anhydre**
**SP-T-N-(MIN.)**
**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**
**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

Conditions à éviter	: Humidité.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Acides.
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de soufre.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Au contact d'un acide dégage : Dioxyde de soufre.

**SECTION 11. Informations toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Peut être irritant pour la peau.
- Oculaire	: Peut être irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Autre	: L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Coliques violentes. Diarrhée. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux central. Organe(s) cible(s) : Système nerveux central. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 3560 mg/kg
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: > 5,5 mg/l (4 h, Rat, Inhalation)
Irritation de la peau (lapin)	: Non irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Légèrement irritant.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation. L'exposition peut provoquer une réaction allergique. Ce produit peut provoquer de l'asthme.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

**SECTION 12. Informations écologiques**
**Information relative aux effets écologiques**

DThO (gO <sub>2</sub> /g)	: Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les bactéries : Ps. Putida CE50 : 770mg/L/17h. Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna CE50 : 273 mg/L/48h. Toxicité pour les poissons : Leuciscus Idus CL50 : 220-460 mg/L/96h. G. Affinis CL50 : 660 mg/L/96h.
DCO	: Aucune donnée disponible.
DBO	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO <sub>2</sub> /g)	: Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 23 / 10 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Sodium sulfite anhydre

SP-T-N-(MIN.)

### SECTION 12. Informations écologiques (suite)

Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
-------------------------	---

### SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

### SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

### SECTION 16. Autres informations

#### Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document